

Compte-rendu de séance du Conseil municipal du mercredi 21 mars 2012

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, **mercredi 21 mars 2012 à 21h** sous la présidence du Maire.

Présents :

M. JANTEL, Maire.

Mme SISTERNES, 1^{er} Adjoint.

Mmes BOUCHER et DE HARO

MM. AUBERTIN, AYLING et LOPEZ

Absents excusés :

MM. GIRAUD (Procuration à Mme SISTERNES), MAZZAGGIO, PEREZ, ROLLAND (Procuration à Mme BOUCHER) et ROUSSILLON (Procuration à M. JANTEL)

Absent : M. MORENO

Secrétaire de séance : Mme SISTERNES

Rédacteurs : Mme SISTERNES et M. JANTEL

Début de séance : 21h06

Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil par vote à main levée

Ordre du jour

1. Délibérations

- Vote du compte administratif 2011 du budget principal et du compte administratif du budget « Assainissement » 2011

Voir les tableaux des comptes administratifs 2011 en annexes en fin de compte-rendu.

Les élus s'étant réunis précédemment en séance de travail pour examiner dans le détail les comptes administratifs 2011, M. le Maire a fait une synthèse du travail effectué avant de le soumettre au vote et a fait ressortir le bilan suivant :

1. « Le résultat du budget de fonctionnement fait apparaître un excédent de fonctionnement brut de 309.554,61€, soit une économie de plus de 30% du budget de fonctionnement et une capacité d'autofinancement nette de 263.179,46€ (Autofinancement brut – Capital des emprunts 2011).

Ce résultat est remarquable et prouve, s'il en était besoin, la grande rigueur de gestion consacrée à la réalisation de ce budget.

2. Les charges réelles de Personnel représentent 45 % des recettes sûres, ce qui constitue un ratio dans la normalité « réglementaire ».

3. Le budget d'investissement réalisé à 44% constitue une exécution moyenne mais celle-ci s'explique par certains projets qui ne viennent que de débiter,

4. *Un déficit d'investissement de clôture de 91.377,08 € est à noter mais ne constitue rien d'alarmant étant entendu que le résultat de clôture du budget de fonctionnement confirme notre capacité à honorer le prélèvement qui était prévu à la hauteur de 142.496 €, de quoi largement combler ce déficit.*

L'ensemble de ces résultats reste très satisfaisant et permet de pouvoir compter sur une sérénité certaine quant à l'accomplissement de tous nos projets pour le bien être de notre village. »

M. le Maire s'est ensuite retiré et Mme SISTERNES, 1^{er} Adjoint, a fait voter le Conseil municipal.

Celui-ci a approuvé ces comptes à l'unanimité des présents et représentés.

➤ Approbation du compte de gestion 2011 du Percepteur

M. le Maire présente les comptes de gestion 2011 de la Commune élaboré par M. le Percepteur Ghislain SANCHEZ et précise, qu'avant le vote, il a vérifié si les comptes administratifs étaient, en tous points, identiques à ces derniers. M. le Maire demande donc au Conseil municipal si ceux-ci appellent des observations ou des réserves de sa part.

Celui-ci les accepte sans observations ni réserves à l'unanimité des présents et représentés.

➤ Affectation du résultat

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2011, il est nécessaire maintenant de délibérer sur l'affectation du résultat qui est de 167.058,61€.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget « ASSAINISSEMENT » de l'exercice 2011, il est nécessaire maintenant de délibérer sur l'affectation du résultat qui est de 27.583,79€.

Pour ces deux résultats, M. le Maire propose de les inscrire en recettes de fonctionnement qui serviront à abonder le prélèvement au profit de l'investissement.

Le Conseil valide ces deux virements à l'unanimité des présents et représentés.

➤ Renouvellement de la ligne de crédit

Une ligne de crédit d'une durée d'un an reconductible et d'un montant de 100.000€ avait été ouverte en février 2011.

Face aux travaux qui sont en cours et ceux à venir, il est nécessaire de maintenir cette ligne de crédit pour faire face aux dépenses qui ne manqueront pas de se cumuler, mettant en difficultés la capacité de paiement de nos factures par notre seul niveau de trésorerie. M. le Maire propose donc de renouveler cette ligne de crédit pour maintenir notre réactivité dans les paiements de nos factures si besoin était.

IL demande donc au Conseil de la reconduire au taux réactualisé par les services bancaires.

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents et représentés.

➤ Demande de subvention pour le raccordement à la station d'épuration de Pézenas

M. le Maire expose le dossier de demande de subvention établi par le bureau d'Etudes « ENTECH », maître d'œuvre de l'opération et rappelle ce qu'il prévoit :

- Réaliser les travaux du collecteur de transfert des eaux usées de la Commune à la station d'épuration de Pézenas,

- Raccorder le lycée « Bonne Terre » au réseau communal

M. le Maire a répondu aux questionnements soulevés par des élus au sujet du moyen de financement de ces derniers suivant le mode de raccordement de cet établissement et sur ses incidences sur le projet « MOUTON » s'il voit le jour.

Il rajoute qu'il convient de déposer auprès du Conseil général, de l'Agence de l'Eau et du programme FEDER, une demande de subvention pour le financement de l'opération.

Les dépenses estimatives pressenties sont de l'ordre de 1. 015.000€ HT (soit 1.213.940 € TTC). Il faut ajouter en annexe les travaux sur le lycée « Bonne Terre » qui sont de l'ordre de 350.000€ HT (soit 418.600€ TTC).

D'autres renseignements pris, le Conseil a émis un avis favorable à cette demande à l'unanimité des présents et représentés.

➤ Fermeture du 4^{ème} poste élémentaire (6ème poste)

M. le Maire informe le Conseil qu'après consultation du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), le Recteur de l'Académie de Montpellier a décidé de fermer la sixième classe de l'école élémentaire par manque d'effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2012/2013.

Après renseignements supplémentaires donnés aux élus, ceux-ci ne voient pas l'utilité d'une délibération mais ne peuvent que prendre acte. Toutefois, ils souhaitent avoir un compte-rendu de séance.

➤ Indemnité d'Administration et de technicité (I.A.T)

L'Indemnité d'Administration et de technicité (IAT) des employés communaux devant être reconduite chaque année par délibération, M. le Maire propose donc au Conseil cette reconduction mais avec la prime mensualisée.

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents et représentés.

2. Débat d'orientation budgétaire

En vue de la préparation du budget 2012, le débat d'orientation budgétaire est ouvert et précède des réunions du Conseil municipal en séance de travail préparatoires au vote des budgets 2012 (Budget Principal et Assainissement).

M. le Maire a énuméré une liste de travaux non exhaustive, projets et réalisations indispensables à prévoir en 2012, à savoir :

Eclairage public ; projet du cimetière estimé à 200.000€ (Cette année : 1^{ère} phase, les tombes avec 300 places supplémentaires) ; voirie ; travaux de l'Esplanade ; projet « Cœur de village » ; Bâtiment de la Poste et Maison de Tourisme. A suivre.

3. Questions et informations diverses

➤ M. le Maire développe les sujets suivants :

- Lors de la dernière assemblée générale de l'association syndicale du lotissement « le Clos des FONTAYNELLES », l'ensemble des co-lotis a exprimé le souhait de rétrocéder à la Commune la totalité de la voirie, des espaces verts et des réseaux.

Avant de prendre une décision en toutes connaissances de cause, les élus désirent que soit programmée une visite des lieux pour mieux appréhender l'état de ce lotissement.

- Concernant la voie douce entre Tourbes et Pézenas, un complément d'études a été demandé. Il est nécessaire que le Conseil examine la convention proposée avant de délibérer. M. le Maire rappelle que le coût global du projet est de 360.000€. La part financière de la commune de Tourbes est de l'ordre de 36.000€ et celle de PEZENAS de 56.000€. Il précise qu'il a proposé des points pédagogiques le long du trajet qui pourraient être animés éventuellement par une association et entretenus par les collectivités concernées.

La convention est à la disposition des élus. Elle sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

- Le ministère de la Jeunesse et Sports a décerné sa médaille d'or à M. Victor ANDRES pour services rendus au Sport. Il est d'usage que cette médaille soit remise dans la commune du récipiendaire.

C'est pour cela qu'une réception est prévue à 19h en Mairie le vendredi 6 avril 2012.

- Une association demande à la commune de lister les bénévoles méritants qui se sont investis dans le tissu associatif. Des noms ont été proposés par certains élus et seront communiqués pour l'organisation de cette cérémonie. Affaire à suivre.

- Pour information aux élus, les manifestations festives municipales et intercommunales ont été listées (Voir ci-dessous) :

- Samedi 12 mai 2012 : Ciné-débat sur l'alimentation « bio » et le commerce équitable
- Dimanche 13 mai 2012 : Marché Paysan
- Vendredi 6 juillet 2012 : Ouverture des Estivales à PUISSALICON
- Samedi 7 juillet 2012 : « Estivales en Pays de THONGUE » : Groupe « OC »
- Début août 2012 : Récompenses du Concours « Maisons et jardins fleuris »
- Vendredi 17 et samedi 18 août 2012 : 1^{er} festival de jazz à Tourbes : « Tourbes'O Jazz »

De plus amples renseignements seront fournis en temps voulu.

➤ Mme BOUCHER développe les sujets suivants :

- Au sujet du 1^{er} concours de chants organisé par Mme Angélique GAURET en partenariat avec la Municipalité et d'autres partenaires, elle demande quelle est la participation financière de la Mairie. M. le Maire lui répond qu'elle est à hauteur de 500 € environ.

- Elle propose ensuite, en hommage à M. Gérard LIOS, ancien Maire de TOURBES récemment décédé, qu'une plaque commémorative en son honneur soit positionnée sur un espace public de la Commune.

M. le Maire précise qu'il a lui-même réfléchi au sujet et que plusieurs possibilités peuvent s'envisager : nom d'une rue, d'une place, d'un chemin... A concrétiser avec l'accord de la famille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h05.

ANNEXE 1

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET PRINCIPAL

Compte Administratif FONCTIONNEMENT

Recettes

Dépenses

Chap.	Libellé	Prévues	Réalisées	Chap.	Libellé	Prévues	Réalisées
002	Excédent 2010	39 228	39 228,64	011	Ch. générales	270 300	262 147,38
6419	Atténuation Ch.	30 666	43 161,08	012	Ch. Personnel	470 000	454 536,16
042	Opé. d'ordre	30 000	69 979,68	65	Gest. courante	111 999	107 164,26
70	Produits serv.	20 900	26 964,36	66	Ch. Financières	12 688	12 284,25
73	Impôts / Taxes	562 632	617 028,12	67	Ch. Except.	14 047	-
74	Dot. Particip.	328 504	377 714,44	023	Prélèvement	142 496	-
75	Autres prod.	9 600	9 894,78	042	Opé. d'ordre	-	48 115,20
76	Prod. financiers	-	15,92				
77	Produits except Reversem ^t URSSAF + reprise épareuse	-	9 814,84				
		1 021 530	1 193 801,86			1 021 530	884 247,25
	+ 172 271,86				137 282,75		

Soit un Excédent 2011 de :

309 554,61

- 142 496,00 (prélèvem^t 2011)

167 058,61

Compte Administratif INVESTISSEMENT

Recettes

Dépenses

Chap	Libellé	Prévues	Réal.	R à Réaliser	Chap	Libellé	Prévues	Réal.	R à Réaliser
021	Prelèv.	142 496	-	142 496	001	Déficit	40 566	-	40 566,41
024	Produits immo.	7 500	-	-	040	Op. ordre	30 000	69 979,68	-
040	Op. ordre	-	48 115,20	-	16	Emprunt	46 380	46 375,15	-
	Excéd. F	124 146	124 146	-	20	Immo Inc	12 000	11 300,97	-
10	FCTVA	31 094	31 094,81	-	21	Immo corp	-	5 949,99	-
	TLE	30 000	39 703	-	9101	Trv ^x voirie	222 997	226 388,80	-
	Subv Etat	139 600	-	139 600	9104	Cœur Vill	278 264	7 020,52	271 243,48
	Région	9 660	-	9 660	915	Bâtim ^{ts}	351 489	51 281,16	300 207,84
13	Départem ^t	224 941	62 566	162 375	917	Acq. Mat	93 500	83 889,47	9 610,53
	DGE	79 759	83 857	-	9231	Ecl. Public...	47 000	-	47 000,00
	EP	11 000	-	11 000	926	Cimetière	28 000	4 106,94	23 893,06
16	Emprunt	350 000	66 000	284 000					
		1 150 196	455 482,01	745 033			1 150 196	506 292,68	692 521,32

Déficit de clôture 2011 - 50 810,67 + Déficit de clôture 2010 - 40 566,41

Total déficit de clôture = 91 377,08

Excédent de fonctionnement 2011 (309 554,61) - Prélèvement 2011 (142 496) =

Excédent de fonctionnement 2012 : 167 058,61

ANNEXE 2

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Assainissement FONCTIONNEMENT

Recettes

Dépenses

[illegible]

Assainissement INVESTISSEMENT

Recettes

Dépenses

[illegible]